**Description**

Cet habitat est composé d'une végétation hygrophile (dont les plantes ont un grand besoin en eau durant leur développement) et turfigène (qui permet la formation de la tourbe). Les plantes caractéristiques de cet habitat sont par exemple le Comaret des marais, diverses Laïches, le Trèfle d'eau ou encore la Prêle des eaux. Il se développe dans des zones très humides, parfois aquatiques, au sein de bas- ou de hauts-marais, par exemple en bordure des gouilles et chenaux des tourbières hautes ou il occupe une position intermédiaire entre les stades de végétation aquatiques et terrestres. L'alimentation en eau et en matière organique se fait à la fois via la nappe du sol, la pluie et par les chutes de végétaux (sphaignes absorbant l'humidité de l'air). Cet habitat est essentiellement présent en montagne, entre 600 et 2200 m d'altitude.

Situation en PACA

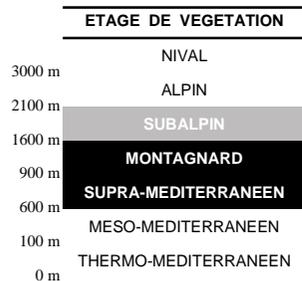
En PACA, cet habitat est rare, localisé dans les Hautes-Alpes (Ecrins) et les Alpes-de-Haute-Provence mais sous forme appauvrie.



Variante formant des radeaux flottants de Laïches
PHOTO : CBNA, DOCOB LAC ST-LEGER

Etat de conservation en France

MEDIT	ALPIN
sans objet	mauvais

Laïche à tige arrondie (*Carex diandra*)Laïche à fruits velus (*Carex lasiocarpa*)Laïche des bourbiers (*Carex limosa*)Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*)

Marais de transition à Laïche à fruits velus (*Carex lasiocarpa*) et Laïche à tige arrondie (*Carex diandra*). Sous la variante la plus terrestre, cet habitat fait souvent l'objet d'une forte colonisation par le Roseau commun (*Phragmites australis*).

Facteurs de vulnérabilité

- habitat sensible à la qualité et au niveau des eaux.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- pollution et modifications des propriétés physico-chimiques des eaux d'alimentation.
- piétinement, notamment par les pêcheurs.

Actions favorables

- information des usagers (notamment auprès des pêcheurs) sur la fragilité et la sensibilité au piétinement de cet habitat.
- canalisation des usagers (aménagement de zones de parcours).
- limiter la modification du milieu (maintien du régime hydrique).
- limiter les fertilisants agricoles à proximité.

Liens utiles

DOCOB :
www.side.developpement-durable.gouv.fr

Fiches INPN + cahiers d'habitats :
<http://inpn.mnhn.fr>

DREAL :
<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r167.htm>